

REGLEMENT INTERIEUR POUR LA SAISON 2025 / 2026

- Toute personne suivant un ou des cours au centre Amana Studio est appelée « élève » et devra respecter ce règlement intérieur ; celui-ci est affiché sur le panneau d'information à l'accueil.
- Les enfants ne peuvent suivre les cours pour adultes, les enfants des élèves ne peuvent rester dans le centre pendant que leurs parents suivent les cours.
- Amana Studio et ou les professeurs se réservent le droit d'annuler un cours (un minimum de 5 élèves est nécessaire afin que le cours soit assuré) ou de modifier les horaires par manque de fréquentation d'un cours.
- Tout cours commencé est dû intégralement.
- Toute nourriture est strictement interdite dans l'enceinte du centre. Fumer y est interdit.
- Tout enregistrement magnétique, vidéo ou cinéma est interdit.
- L'utilisation du matériel sono et vidéo est strictement réservée aux professeurs et à Amana Studio.
- Compte tenu de la couleur claire du tapis de danse, seules les chaussettes de couleur claire et les chaussons de danse de couleur claire et à semelles claires et propres (sans colophane) sont autorisés dans la salle de danse. Toutes autres chaussures, chaussons de danse noirs (ou à semelle noire) et chaussettes noires sont strictement interdites.
- Les élèves portant des lunettes doivent les attacher avec des élastiques.
- Il est strictement interdit de se suspendre ou s'appuyer ou de suspendre des sacs sur les barres fixées au mur de la salle de danse.
- Les barres pourront être déplacées en présence et avec l'accord du professeur avec la plus grande précaution afin de ne pas briser les miroirs ou toucher les tuyaux au sol.
- Les élèves utiliseront les vestiaires pour se changer, seuls les sacs à main sont acceptés dans la salle de danse. Les chaussures doivent rester en haut de l'escalier.
- Les téléphones portables devront être éteints dès l'entrée dans le centre, le professeur pourra exclure un élève dont le portable dérangerait son cours, le cours ne sera pas remboursé.
- Les rollers, trottinettes, vélos ou bagages sont interdits dans le centre de danse, même dans le hall d'accueil.
- Tout élève dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.
- Toute agressivité verbale ou physique envers les permanents de Amana Studio, les professeurs ou un autre élève pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive du centre sans aucun remboursement.
- Amana Studio se réserve le droit de refuser l'entrée dans le centre sans avoir à le motiver.
- Amana Studio n'est pas responsable en cas de vol, de perte ou d'oubli de carte de cours, d'habits ou d'objet dans le centre.
- Les dates des jours de fermeture sont consultables sur le site de l'école www.amanastudio.fr
- L'élève ne doit pas utiliser l'issue de secours en temps normal, la porte coupe-feu doit rester fermée en permanence.
- Afin que la ventilation fonctionne la porte de la salle de danse doit rester fermée même en cas de chaleur.
- Dans les vestiaires ainsi qu'à l'accueil, une certaine discrétion sera de règle afin de ne pas déranger le cours.

Signature de l'élève